

# LYCÉE GÉNÉRAL ET TECHNOLOGIQUE ARISTIDE BRIAND

**CONSEIL D'ADMINISTRATION  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
N°1  
DU MARDI 18 OCTOBRE 2022**

2 RUE PIERRE SÉMARD  
 B.P. 3126 – 27031 EVREUX Cedex  
 02.32.23.69.00 \* 02.32.23.69.20  
E.MAIL : 0270016W@ac-normandie.fr

Nombre de membres titulaires : 30

Nombre de présents : 23

Quorum: 16

**Membres présents :**

**Membres de l'établissement siégeant de droit :** M. Jean-Michel DIOT, Monsieur Donatien AMOUROUX, Mme Annie VOGEL, Mme Lila GHALI.

**Représentants de la collectivité de rattachement :** Mme Emmanuelle TREMEL

**Représentante de la commune:** Mme Caroline CASTELNAU

**Représentante de l'EPN :** M. Arnaud MABIRE

**Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation :** M. Benjamin GAUDRE, Mme Claire ESPINASSE, Mme Cécile LAGOUANNELLE, Mme Alexandra FOSSEY, Mme Annamaria GHINASSI, M. Olivier CARETTE, Mme Tiphonie CARIDROIT (titulaires) et Mme Catherine BOUTTIER, M Bruno BOURGEOIS, M Matthias PEREZ, M WOZNY François, Mme Marion LEGROS (suppléants)

**Représentants des personnels ATSS :** Mme Maryline BARGE, Mme Sophie DELABARRE et Mme Karine LECLERC (titulaires) et Mme Magalie DE-VRIESE (suppléante)

**Représentants des parents d'élèves :** M LEVEQUE Denis, Mme DARRAIDOU BRIDEL Corinne, M. BARRAULT Olivier (titulaires) et M JEAN PIERRE Frédéric, Mme SAVIGNY Catherine Mme SIN Wai Kan (suppléants)

**Représentants des élèves :** BAH Adama Cira, DIA Fatimata (titulaires) et GANI Dina (suppléante)

**Membres excusés :**

Mme POREE, représentante des personnels ATSS

M, Arnaud MABIRE, représentants de la commune

M. Camille NARANCITCH, représentants de la collectivité de rattachement

M. DELANOE Laurent, Personnalité qualifiée

Mme POSTEC, représentant suppléant des personnels d'enseignement et d'éducation

M. DAVOUST Jacques et Mme ROSSIGNOL Corinne, Représentants titulaires des parents d'élèves et Mme RAHMANI

Dalila et M LELEDIER Guillaume, suppléants

Mme POREE, Représentante suppléante des personnels ATSS

**Membres absents :**

M<sup>me</sup> Florence DAMERON, membre de droit

Mme PIEL et Mme BAKI, représentantes suppléantes de la collectivité de rattachement

Mme BRAZ, représentante suppléante des personnels ATSS

M CATTAN représentant suppléant des personnels d'enseignement et d'éducation

Mme LEON, M. ERRAMMACH Youssef, représentants suppléants de l'agglomération

M. GONZALEZ ZUNINO Gabriel et GROGNET Méлина, AZEROUAL Douaa (titulaires) et DANON Mathys, N'DIAYE

Silvana, TOP Mamy Astou, FERNANDEZ LOPEZ représentants suppléants des élèves

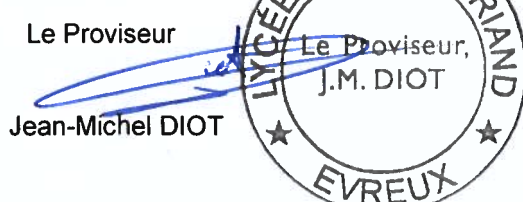
<b><u>Nature des questions traitées :</u></b>	<b>Pages</b>
I - CONSEIL D'ADMINISTRATION	3/11
II - ORGANISATION SCOLAIRE	4/11
III - AFFAIRES FINANCIÈRES	7/11
IV - QUESTIONS DIVERSES	12/11

La secrétaire de séance



Karine LECLERC

Le Proviseur



Jean-Michel DIOT



Le Proviseur ouvre la séance à 17h35, souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration titulaires et suppléants.

Il présente également les excuses des personnes empêchées.

Il précise que la présente séance revêt un caractère particulier dans la mesure où elle se déclinera en deux temps distincts :

- Une première partie, pour laquelle les membres titulaires et leurs suppléants ont été invités pour procéder à l'installation de la Commission Permanente et du Conseil de Discipline, par le biais d'élections organisées en leur sein. Il sera procédé aussi à l'installation du Conseil de la Vie Lycéenne, du Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, de la Commission d'attribution des Fonds Sociaux Lycéens, de la Commission d'Hygiène et de Sécurité et de la Commission d'Appel d'Offres.
- Une deuxième partie au cours de laquelle l'ordre du jour sera abordé.

Conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration, il est procédé à la désignation d'un secrétaire de séance. Mme Karine LECLERC, membre élu, représentante des personnels ATOSS suppléante, se porte volontaire.

Le Proviseur donne lecture de l'ordre du jour de la présente séance

Le Proviseur soumet l'ordre du jour à l'approbation des 25 membres pourvus d'une voix délibérative.

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité

## **I - CONSEIL D'ADMINISTRATION**

### **1 APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DU 27 JUIN 2022**

Le procès verbal de la séance du 27 juin 2022, transmis par voie électronique, est soumis aux voix pour approbation. Un représentant des personnels enseignants indique une erreur pour la partie "règlement intérieur et tarif", aux n°1 et 3, il est indiqué "l'autorisation est établie à l'unanimité des membres présents" alors qu'il doit être indiqué à la « majorité » des membres.

Le Proviseur sollicite les membres pour approbation du procès verbal.

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

**Le Procès verbal est adopté à l'unanimité des membres présents.**

### **2 INSTALLATION DES DIFFÉRENTES COMMISSIONS**

Lors de la première partie de la séance, en présence des membres titulaires et suppléants des différents collèges siégeant au Conseil, le Proviseur procède aux élections inhérentes à l'installation de la Commission Permanente, du Conseil de Discipline.

Le Proviseur communique ensuite officiellement aux membres du Conseil des différentes commissions concernant la composition de la Commission Permanente, du Conseil de discipline, du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté, de la Commission Hygiène et Sécurité et de la Commission d'Appel d'Offres, la Commission Restauration, la Commission éducative ainsi que de la Commission du Conseil de Vie Lycéenne. Le Proviseur informe les membres présents, des modalités réglementaires relatives à l'installation des différentes commissions, en particulier, la composition et le mode de désignation.

Monsieur DIOT demande que soit organisée une commission restauration en novembre 2022 avec une rencontre avec les élèves internes.

Madame LAGOUANELLE demande à ce qu'une communication puisse être donnée à l'ensemble des personnels d'enseignement car il manque des enseignants dans certaines instances où il n'y a pas d'obligation d'être membre du CA.

Le CVL se réunira avant chaque CA. Il retravaillera entre autre sur le règlement intérieur afin de l'améliorer et l'alléger.

Le Proviseur sollicite les membres pour approbation de l'installation de l'ensemble des instances.

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/3

NT

**La composition des instances est approuvée à l'unanimité des membres présents**

### **3 REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Le Proviseur présente ensuite le règlement intérieur du Conseil d'Administration pour l'année 2022-2023. Il insiste sur le respect de la durée maximale de 2 heures et demi pour chaque séance.

Il indique également que les questions diverses devront être formulées au minimum 48 heures avant le Conseil d'Administration pour permettre aux services d'y répondre.

Le Proviseur sollicite les membres pour approbation du règlement intérieur du Conseil d'Administration.

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/30

NT

**La proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.**

Monsieur DIOT rappelle le calendrier prévisionnel des instances aux membres du CA.

### **4 CRITERES D'ATTRIBUTION DES FONDS SOCIAUX**

Le Proviseur présente les critères d'attribution des fonds sociaux actualisés. En cas de difficultés financières de la part des familles, Monsieur LEMARIÉ, CPE, reçoit les élèves du lycée général et technologique et Madame BENAMMOU, CPE pour le lycée professionnel.

Pour les élèves inscrits en formation posts-bac, les étudiants doivent se rapprocher du CROUS pour toute demande d'aide. M. le Proviseur et Mme Tremel, représentant le Conseil Régional, précise aussi que le Fonds social Régional peut être également être sollicité en déposant un dossier sur le portail régional.

Mme Delabarre, adjoint gestionnaire par intérim et représentante des personnels ATSS, précise que celui-ci a été sollicité à 2 reprises pour venir en aide à des étudiants en situation précaire.

Mme Tremel, représentant le Conseil Régional indique à cette occasion qu'il existe un Fonds de solidarité des services d'hébergement (FCSH) qui peut venir en aide Le Fonds Commun des Services d'Hébergement (FCSH) est destiné « à couvrir un déficit accidentel du service d'hébergement d'un établissement scolaire ainsi que, le cas échéant, toute dépense nécessaire à la continuité de ce service, à laquelle l'établissement ne serait pas en mesure de faire face financièrement ». Il s'agit essentiellement de dépenses d'équipement et de matériel.

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

Acte n° 2022/9

NT

**La proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.**

## **II - ORGANISATION SCOLAIRE**

### **1 BILAN DE RENTREE**

Monsieur AMOUROUX, Proviseur adjoint informe les membres de plusieurs points :

- les enseignants ont émis le souhait de mettre les élèves rapidement au travail en commençant dès l'après midi
- accueil des internes et de leurs parents dès la première soirée pour découvrir les locaux et le fonctionnement de la restauration et de l'internat
- effectifs : 406 élèves de secondes, 290 élèves de première, 4 classes de 1ere STMG, 268 élèves en terminales (8 classes), 4 classes de TSTMG
- ouverture de l'option culture design pour 18 élèves
- élection des représentants élèves et parents

- Tests de Secondes
- journée de l'orientation de l'apprentissage pour les élèves de première
- Travaux du CDI
- mise en place pour les secondes d'aide aux devoirs de 17h00 à 18h00 sur la base du volontariat
- « Accroche ton bac » pour les élèves de STMG
- l'école ouverte le mercredi après-midi
- déploiement des manuels numériques via l'ENT. Opération financée par la Région.
- La connexion wifi fonctionne dans les locaux dédiés à la pédagogie

Mme TREMEL précise que les bornes wifi ont été déployées récemment mais qu'il est possible d'en ajouter si le nombre est insuffisant. Madame DELABARRE explique les difficultés rencontrées avec la connexion wifi lors de la distribution des tablettes aux personnels techniques régionaux les 27 et 28 septembre derniers. Monsieur DIOT précise que le lycée dispose de 100 Mo de bande passante, ce qui est peut être trop faible pour couvrir l'ensemble des besoins de la cité scolaire. M. Diot rappelle qu'il existe plus de 1000 PC fixes dans l'établissement

## 2 REGLEMENT INTERIEUR LGT

---

M. le proviseur adjoint présente les propositions de modifications et d'ajouts au RI du LGT et concernant l'utilisation des ordinateurs portables.

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	
<b>Acte n° 2022/31</b>			

**L'autorisation est adoptée à la majorité des membres présents**

## 3 VOYAGES – SORTIES

---

Tout d'abord, M. le proviseur informe les membres du CA des propositions d'organisation de voyages scolaires sur l'année 2023.

- **VOYAGES SCOLAIRES 2023 :**

- Un voyage en Italie, à Bologne est organisé du 6 au 12 février 2023 pour les élèves des classes option italien. La participation des familles est de 312 euros. La participation de l'établissement est de 1348 euros. Le nombre de participants est fixé à 48 et 4 accompagnateurs. Pour ce voyage l'association des anciens élèves d'Aristide Briand fait un don de 1200 euros.

La décision est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 123	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	
<b>Acte n° 2022/1</b>			

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents**

- Un échange avec le lycée IES Padre Luis Coloma à Jerez de la Frontera en Espagne pour les classes de 1<sup>ère</sup> générales et STMG. L'échange se fera en 2 temps : les élèves français sélectionnés se rendront en Espagne du 30/01/2023 au 07/02/2023, puis les élèves espagnols viendront en France du 20 au 28/03/2023. Le nombre de participants est fixé à 24 et 4 accompagnateurs.

La participation des familles est fixée à 361 euros et celle du lycée est 1389,28€. Pour ce voyage l'association des anciens élèves du lycée fait un don de 600 euros.

La décision est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	
<b>Acte n° 2022/27</b>			

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents**

- un autre échange est prévu en Italie, mais il n'est pas encore finalisé. Des informations qui seront communiqués au prochain CA

Ensuite M. le proviseur informe les membres du CA de l'organisation des sorties scolaires proposées par les enseignants.

## • SORTIES SCOLAIRES 2022 ET 2023

Pour commencer, M. le proviseur propose de voter une sortie à PARIS organisée par M. Pucelle pour les élèves d'option GREC et LLCA afin de découvrir Le Louvre et le quartier Latin le 12 décembre 2022. Le nombre de participant est fixé à 28 élèves et 2 encadrants, pour un montant total de 373 euros financé en totalité par la DRAREIC.

La décision est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/22

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents**

M. le proviseur propose de voter une sortie obligatoire au musée du Mémorial de Caen organisée par Monsieur DILER pour les élèves du Microlycée. Le nombre de participants est fixé à 40 et 11 enseignants encadrants, pour un montant de 1492 euros financé en totalité par le lycée.

La décision est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/19

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents**

A cette occasion, Monsieur DIOT informe les membres du CA des difficultés rencontrées concernant les transports et les prix qui peuvent être aléatoires, le manque de chauffeur, la pénurie d'essence. Monsieur DIOT demande à ce que soit privilégié la SNCF,

Ensuite, M. le Proviseur présente aux membres du CA le tableau des sorties obligatoires pour 2023. 23 sorties ont été proposées par les enseignants du LGT. Le tableau prévisionnel indique le montant total, la participation de l'établissement et les éventuelles subventions obtenues. Le montant total des sorties obligatoires ne dépasse pas la somme allouée, il n'a pas été nécessaire de faire des arbitrages de 11 803 euros

M. le Proviseur présente le tableau prévisionnel des sorties facultatives LGT 2023 indiquant le montant total et la participation des familles ainsi que les modalités de financement.

Les dates des sorties peuvent être reportées dans la limite de l'année civile 2023 en fonction des mesures sanitaires prises suite à la pandémie de la COVID

La décision est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/35

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents**

Madame ESPINASSE, représentante des personnels enseignants rappelle l'existence du PASS CULTURE pour les élèves et explique les modalités de fonctionnement.

## 4 DONS ET LEGS

M. le Proviseur propose aux membres du CA de voter l'acceptation du don de la part l'Association des anciens élèves du lycée Aristide BRIAND pour participer au financement des projets de voyages organisés en 2023 à hauteur de 25€ par élève, ce qui correspond à un montant de 600€ pour l'Échange avec Espagne (25€ x24 élèves). Pour le voyage en Italie le don s'élève à 25€ x 48 élèves soit 1200€.

La décision est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/25

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents**

### III – LES AFFAIRES FINANCIÈRES

#### 1 AFFAIRES FINANCIERES DU LGT

##### CONVENTIONS- CONTRATS

- **CONVENTIONS D'HEBERGEMENT**

Mme Delabarre, gestionnaire par intérim et représentante des personnels ATSS propose la mise en place d'une convention cadre pour les hébergements à l'internat à l'année entre le lycée Aristide Briand et d'autres lycées d'Evreux ou des environs. Cette convention reprend les modalités d'accueil et de financements des conventions suivantes :

Celle avec le lycée A. Hebert pour l'accueil à l'internat du lycée Briand d'une élève, Eva DRAGON, à compter du lundi 3 octobre 2022.

Celle avec le lycée Modeste Leroy pour l'accueil dans leur internat de 5 élèves inscrites au lycée Aristide Briand et pratiquant le Football au club EFC27 (BULTEL DUNET Nyna, CERVAES Mathilde, FRICAUD Aline, MABIRE Manon, PILLARD Ambre) pour l'année scolaire 2022/2023

La décision est soumise aux votes :

Votants : 23

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 23

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0



Acte n° 2022/10

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents**

Une convention cadre est également proposée au vote afin d'organiser l'accueil au sein du service de restauration et d'hébergement de jeunes venant effectuer un stage au sein de la Base aérienne d'Evreux. Chaque année nous sommes sollicités pour accueillir des stagiaires à l'internat pour des périodes limitées. Cette convention permettra de définir les modalités de mise en œuvre de cet accueil et les conditions financières qui en résultent.

Cette convention reprend les modalités d'accueil et de financements des conventions suivantes :

cf : convention avec le lycée Flora Tristan CAMBLANES-ET-MEYNAC pour ARNAUD Mathieu du 13/11 au 16/12/2022 et celle avec le Lycée polyvalent Val de Lys d'ESTAIREs pour BEDDIAF Djybril du 22 janvier au vendredi 10 février 2023.

La décision est soumise aux votes :

Votants : 23

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 23

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0



Acte n° 2022/13

**Cette décision est adoptée à l'unanimité des membres présents**

Enfin une convention cadre pour l'accueil au service de restauration des élèves inscrits dans le dispositif UP2A (Français langue étrangère) est également proposée au vote afin de définir les modalités de mise en œuvre de cet accueil et les conditions financières qui en résultent. cf : convention avec le lycée Senghor et celle avec le collège Henry DUNANT

L'autorisation de signature de cette convention est soumise aux votes :

Votant : 23

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 23

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

Acte n° 2022/5

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

- **Convention BIA :**

Convention de partenariat dans le cadre du Brevet d'Initiation Aéronautique qui a pour objet l'accueil des élèves du lycée Aristide Briand dans les cours dispensés au lycée Augustin Hébert le mercredi de 13h30 à 15h30, ainsi que les personnels de la Base 105 d'Évreux. Des sorties sont aussi organisées, telle que la visite de la Base 105.

L'autorisation de signature de ce contrat est soumise aux votes :

Votant : 23

Abstentions : 0

Bulletins nuls : 0

Pour : 23

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

T

Acte n° 2022/12

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

- **Convention ERASMUS PLUS :**

Contrat financier N°2022-1-FR01-KA131-HED-000052479: programme Erasmus + action clé mobilité des individus à des fins d'apprentissages. Le projet dure 26 mois et se déroule du 01/06/2022 au 31/07/2024. Pour les classes de BTS SAM (21 étudiants maximum) et les personnels enseignants ou techniques. La subvention maximale accordée est de 45 130€.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votant : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

**Acte n° 2022/14**

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

- **Concours OPJ :**

Acte rectificatif pour le Concours d'Officier de Police Judiciaire : convention de mise à disposition de la salle de conférence pour l'examen d'Officier de Police Judiciaire les 11 et 12 octobre 2022, à titre gracieux compte tenu du partenariat avec le LP et avec facturation des repas pris au service de restauration (selon les tarifs votés en CA et devis transmis par le lycée). L'acte n'a pas été validé en juillet 2022 car nous n'avions pas pu mettre la nouvelle convention non arrivée à temps.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votant : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

**Acte n° 2022/11**

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

- **CONVENTION CADRE POUR INTERVENANT EXTERIEUR :**

La convention cadre permet d'avoir un modèle pour les différents types d'interventions qui ont lieu au lycée auprès des élèves, au niveau pédagogique. Elle permet de définir le thème, la date, l'heure, et les éventuelles modalités financières lorsqu'il s'agit de prestations payantes ou de défraiement par exemple.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votant : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

**Acte n° 2022/16**

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

- **MICRO-LYCEE :**

Convention de partenariat avec « Accueil Service » pour proposer des aides aux jeunes du micro-lycée et prévenir les décrochages scolaires en offrant les denrées pour les petits déjeuners et en participant conjointement, à la demande de la banque alimentaire, aux 2 journées nationales de collectes.

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votant : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

**Acte n° 2022/15**

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

- **AMNESTY INTERNATIONAL :**

Convention de mise à disposition de la salle de conférence située au rez-de-chaussée bas du bâtiment A du lycée Aristide Briand d'Évreux pour un séminaire à destination des élèves et enseignants, organisé par la Région Haute-Normandie d'Amnesty International le jeudi 10 novembre 2022. Le thème du séminaire est « Changement climatique et droits humains ». La Région Haute-Normandie d'Amnesty International assurera l'organisation de cette conférence. Le prêt de la salle de conférences est consenti exceptionnellement à titre gracieux. Une contribution financière d'un montant de 72 euros sera demandée pour l'installation et la remise en état du mobilier ainsi que le ménage des locaux mis à disposition (cf : tarif préparation de salle). De plus, l'utilisateur s'engage à verser au lycée une contribution financière d'un montant de 55 euros au titre des frais de fonctionnement liés à l'occupation des locaux (cf : tarif viabilisation).

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votant : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0

**Acte n° 2022/8**

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

- **HORTIPOLE :**

Convention de mise à disposition de la salle de conférence située au rez-de-chaussée bas du bâtiment A du lycée Aristide Briand d'Évreux pour un séminaire à destination des élèves, enseignants et des professionnels



paysagistes et horticulteurs, organisé par le lycée horticole le mardi 27 septembre 2022. Le thème du séminaire est « Le végétal local, un levier pour accompagner les transitions et l'agro-écologie ». Le lycée horticole assurera l'organisation de cette conférence. Le prêt de la salle de conférences est consenti exceptionnellement à titre gracieux. Une contribution financière d'un montant de 86.40 euros sera demandée pour l'installation et la remise en état du mobilier, la préparation du café d'accueil ainsi que le ménage des locaux mis à disposition (cf : tarif préparation de salle).

L'autorisation de signature est soumise aux votes :

Votant : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	T

Acte n° 2022/6

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents.**

- **COP POUR LA LOCATION D'UN APPARTEMENT :**

Proposition de mettre en convention d'occupation précaire le logement de 72 m<sup>2</sup>, situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment K2 pour un personnel de l'établissement Montant du loyer 465€ mensuel et 110 € de provision sur charges pour la fourniture de l'eau, l'électricité et le gaz (chauffage et eau chaude sanitaire)

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 19	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 19	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	T

Acte n° 2022/34

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents**

- **TARIFS DU SRH :**

Suite à l'évolution des tarifs de restauration et d'hébergement, les forfaits annuels proposés sont désormais basés sur 32 semaines et applicables au 1<sup>er</sup> septembre 2022 pour l'année scolaire. Une rectification a été effectuée sur les montants des forfaits d'internat 5 nuits et de DP 4 jours suite aux préconisations de la Région. De plus, les tarifs commensaux ont évolués également suite à la Commission Permanente du 04/07/2022. Le forfait hybride COVID est supprimé ainsi que le tarif « hôte de passage participant à la vie de l'établissement ».

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

NT

Acte n° 2022/ 2

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents**

- **REGLEMENT INTERIEUR DU SRH**

Ces évolutions tarifaires entraînent donc aussi la modification du règlement intérieur du SRH.

Cette modification du règlement intérieur du Service d'hébergement et de restauration est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

NT

Acte n° 2022/32

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents**

- **TARIFS DIVERS :**

Une mise à jour des tarifs pratiqués par l'établissement et applicables au 18/10/2022 en lien avec le nouveau règlement cadre régional fixant les conditions d'utilisation et de mutualisation des locaux afin d'y intégrer les frais de fonctionnement liés à l'occupation des locaux (viabilisation) et les autres prestations proposées par le lycée.

Cette autorisation est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

T

Acte n° 2022/4

**Cette autorisation est adoptée à l'unanimité des membres présents**

## **2 DBM / DO**

---

- **ADMISSION NON VALEUR**

Madame Delabarre, Gestionnaire par intérim, sollicite les membres du Conseil d'Administration pour adopter deux admissions en non valeur pour une créance à hauteur de 554,59 € de 2020/2021 auprès du service de restauration pour une famille et une créance datant de février 2018 de 160,44 euros concernant un dossier de contentieux suite à un trop perçu d'indemnités de formation pour le GSPAYE.

Cette proposition est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	<b>NT</b>
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	
<b>Acte n° 2022/7</b>			

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents**

- **REMISE GRACIEUSE**

Madame Delabarre, gestionnaire par intérim, sollicite les membres du Conseil d'Administration pour adopter une remise gracieuse d'un montant de 28.50€ en faveur de RAZAFIMAHATRATRA Kevin suite à une remise d'ordre régularisée sur le Trimestre 1 de l'année 2021/2022 pour 10 jours de stage.

Cette proposition est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	<b>NT</b>
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	
<b>Acte n° 2022/17</b>			

**Cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents**

- **DBM n°14 pour vote :**

Madame Delabarre gestionnaire par intérim présente aux membres du Conseil d'Administration une DBM d'un montant de 520€ pris sur le projet d'établissement (AP) pour financer le reliquat de la somme nécessaire pour acheter les 3 lasers subventionnés - achat en investissement (OPC) par la Région pour les Sciences physiques pour un montant total de 3218.10 €, mais dont le prix a évolué de plus de 500€ entre la date d'établissement du 1<sup>er</sup> devis et la réception de la notification pour réaliser la commande.

La DBM N°14 est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 0	Bulletins nuls : 0	<b>T</b>
Pour : 23	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	
<b>Acte n° 2022/24</b>			

**La DBM n°14 est adoptée à l'unanimité des membres présents**

- **DBM pour information et Décision de l'Ordonnateur prises depuis le dernier CA:**

Mme Delabarre présente les DBM pour info N°8 à 13 et les décisions de l'ordonnateur (N°5 à 7) prises depuis le dernier conseil d'administration. Ces DBM et DO pour information ne nécessitent pas de vote.

### **3 AFFAIRES FINANCIERES GRETA**

Monsieur le Proviseur rappelle aux membres du Conseil d'Administration les missions du GRETA.

Le GRETA emploie 229 personnels 79 en CDI, 144 en CDD et 1 apprentie

Etant donné que le GRETA n'a pas de personnalité morale, car c'est un groupement d'établissement, il est adossé à l'établissement support qui est le lycée Aristide Briand, c'est pour cela que toutes les décisions doivent être votées en Conseil d'Administration de l'établissement support.

- **RESSOURCES HUMAINES :**

M. le Proviseur demande l'autorisation aux membres du CA afin de procéder à l'avancement de carrière ou modification des quotités pour des personnels du GRETA pour l'année 2022 selon le tableau joint ainsi qu'au remplacement ou aux recrutements nécessaires.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	<b>NT</b>
Pour : 16	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	
<b>Acte n° 2022/20</b>			

**L'autorisation est adoptée à la majorité des membres présents**

M. le Proviseur demande l'autorisation aux membres du CA afin de procéder au recrutement du responsable financier du Greta Portes Normandes.

L'autorisation est soumise aux votes :

Votants : 23	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	<b>T</b>
Pour : 16	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	
<b>Acte n° 2022/20</b>			

**L'autorisation est adoptée à la majorité des membres présents**

A cette occasion, Madame FOSSEY, représentante des personnels enseignants, informe les membres du Conseil d'Administration de l'abstention au vote des représentants enseignants pour tout ce qui relève du GRETA relatif à la formation pour adulte et non de l'enseignement post bac.

Monsieur le Proviseur rappelle que la formation continue est une mission de service public.

• **EVOLUTION DES TARIFS DES PRESTATAIRES :**

Mme Delabarre informe les membres du CA de l'évolution des tarifs des prestataires suite à une décision du bureau du GRETA Portes Normandes, les barèmes de rémunération des prestations des niveaux 3, 4 et 5 sont harmonisés et revalorisés comme suit :

- Niveau 3 : 39.98 €,
- Niveau 4 : 49.02 €
- Niveau 5 : 63.97 €

Cette revalorisation est applicable pour toutes les prestations réalisées à partir du 01 septembre 2022.

La proposition est soumise aux votes

Votants : 23	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 16	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/33

**La proposition est adoptée à la majorité des membres présents**

• **CONVENTIONS – CONTRATS GRETA PORTES NORMANDES**

Madame Delabarre gestionnaire par intérim sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour le proviseur de signer les conventions et contrats suivants pour le GRETA Portes Normandes.

**DALKIA** : avenant au contrat pour l'antenne d'Elbeuf pour la prolongation du contrat d'abonnement de gaz sur 2023.

La proposition est soumise aux votes

Votants : 23	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 16	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/28

**La proposition est adoptée à la majorité des membres présents**

**ETSGLOBAL** : contrat de partenariat avec ETS Global dans le cadre de l'organisation d'examens TOIC en anglais et définissant l'organisation des différentes sessions et les conditions financières.

La proposition est soumise aux votes

Votants : 23	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 16	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/23

**La proposition est adoptée à la majorité des membres présents**

**Contrat ENERGEM** : pour la fourniture d'électricité pour l'antenne d'Elbeuf du GRETA PN

La proposition est soumise aux votes

Votants : 23	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 16	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/29

**La proposition est adoptée à la majorité des membres présents**

**Contrats REX ROTARY** : pour les photocopieurs sur l'ex GSN : prolongation + fourniture de nouveaux copieurs

La proposition est soumise aux votes

Votants : 23	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 16	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

Acte n° 2022/26

**La proposition est adoptée à la majorité des membres présents**

**Contrat avec SFR** pour la fourniture de la fibre optique à l'antenne de Modeste Leroy à Evreux

La proposition est soumise aux votes

Votants : 23	Abstentions : 7	Bulletins nuls : 0	T
Pour : 16	Contre : 0	Refus de prendre part au vote : 0	

**La proposition est adoptée à la majorité des membres présents**

**SYVIK** : adhésion du GRETA Portes Normandes au groupement de commande SYVIK (réseau fibre régional). La Région académique Normandie et la Région Normandie sont partenaires des GRETA. Le CRIANN a été désigné coordonnateur du groupement de commandes. Les parties à la convention ont convenu de créer un groupement de commandes en vue de la passation et de l'exécution d'un ou plusieurs marchés ou accords-cadres nécessaires à la mise en œuvre de service activés dans le cadre du réseau régional SYVIK.

La proposition est soumise aux votes

Votants : 23

Abstentions : 7

Bulletins nuls : 0

T

Pour : 16

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

**Acte n° 2022/36**

**La proposition est adoptée à la majorité des membres présents**

### **CONVENTION avec L'IFPRA**

Madame Delabarre gestionnaire par intérim sollicite les membres du Conseil d'Administration afin de recueillir l'autorisation pour M. le proviseur de signer la convention avec l'IFPRA – Pôle apprentissage, qui porte l'intégralité des contrats d'apprentissages sur le territoire normand et notamment les contrats d'apprentissage des GRETA. Le GRETA Portes Normandes apporte son concours à la formation d'apprentis de la formation professionnelle, par la sous-traitance d'une partie des contrats d'apprentissages de l'IFPRA Normandie.

L'objectif est donc de régir l'organisation et de préciser les procédures administratives et financières liées à ce partenariat.

Cette proposition est soumise aux votes :

Votants : 23

Abstentions : 7

Bulletins nuls : 0

T

Pour : 16

Contre : 0

Refus de prendre part au vote : 0

**Acte n° 2022/19**

**Cette proposition est adoptée à majorité des membres présents**

### **DO pour information,**

---

Mme Delabarre présente les décisions de l'ordonnateur (N°19 à 26) prises depuis le dernier conseil d'administration. Ces DO pour information ne nécessitent pas de vote



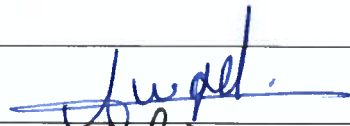
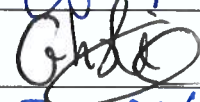
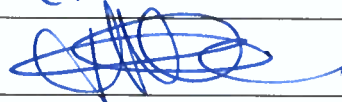
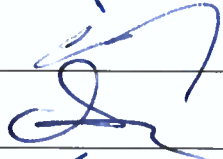
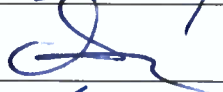
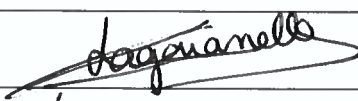






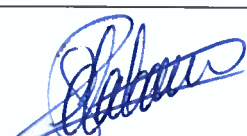
Madame DELABARRE rappelle la nécessité d'être vigilant concernant les économies d'énergie car les coûts de viabilisation, particulièrement au niveau de l'électricité, sont exponentiels. Elle explique que quotidiennement les personnels chargés de la fermeture des locaux retrouvent des fenêtres ouvertes ou des lumières et des ordinateurs allumés dans les salles. Elle indique aux membres du CA que des travaux effectués par les agents de maintenance du lycée vont avoir lieu prochainement afin de remplacer des éclairages néons par des LED au niveau des circulations du bâtiment C, de la salle de permanence et de la salle des professeurs du bâtiment A.


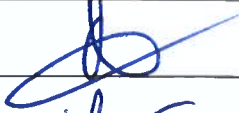



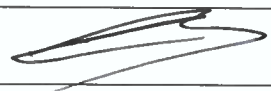
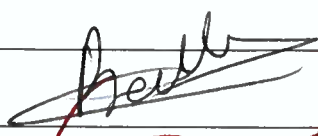


Mme Tremel, représentant le conseil régional, propose de lui transmettre le devis correspondant à cette intervention pour qu'il fasse partie de la campagne de financement de LED mise en œuvre actuellement par la Région.



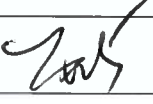

## **III – QUESTIONS DIVERSES**

Absence de questions diverses.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h00.**

NOM PRENOM	Fonctions	EMARGEMENT
M. DIOT Jean-Michel	Proviseur	
M. AMOUROUX Donatien	Proviseur Adjoint	
	Agent Comptable	
Mme VOGEL Annie	DDFPT	
Mme GHALI	CPE	
M. NARANCITCH Camille	Représentant de la collectivité de rattachement	Excuse
Mme TREMEL Emmanuelle	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme CASTELNAU Caroline	Représentante de la Commune	
M. MABIRE Arnaud	Représentant de la Commune EPN	
M. DELANOE Laurent	Personnalité qualifiée	Excuse
Mme LAGOUANELLE Cécile	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M GAUDRE Benjamin	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme ESPINASSE Claire	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme GHINASSI Annamaria	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	Annamaria Ghinassi
Mme FOSSEY Alexandra	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. CARETTE Olivier	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme CARIDROIT Tiphanie	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme BARGE Maryline	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
Mme DELABARRE Sophie	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	

Mme LECLERC Karine	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
M LEVEQUE Denis	Représentant des parents d'élèves	
Mme ROSSIGNOL Corinne	Représentante des parents d'élèves	
M. DAVOUST Jacques	Représentant des parents d'élèves	Excusé. remplacé par N. Jean-Pierre Fideuc
Mme DARRAIDOU BRIDEL Corinne	Représentante des parents d'élèves	
M. BARRAULT Olivier	Représentant des parents d'élèves	
BAH Adama Cira	Représentante des élèves	
AZEROUAL Douaa	Représentante des élèves	
DIA Fatimata	Représentante des élèves	
GONZALEZ ZUNINO Gabriel	Représentant des élèves	
GROGNET Mélina	Représentante des élèves	
<b>SUPPLEANTS</b>		
Mme PIEL Alexandra	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme BAKI Gisèle	Représentante de la collectivité de rattachement	
Mme LEON Patricia	Représentante de la Commune	
M ERRAMMACH Youssef	Représentant de la Commune	
Mme POSTEC Viviane	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	Excusée.
M. PEREZ Matthias	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. CATTAN Thierry	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme BOUTTIER Catherine	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
M BOURGEOIS Bruno	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
M. WOZNY François	Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme LEGROS Marion	Représentante des personnels d'enseignement et d'éducation	
MME DE VRIESE Magalie	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	
MME POREE	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	Excusée.

MME DELAHAYE	Représentante des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service	Excusée
M JEAN PIERRE Frédéric	Représentant des parents d'élèves	
Mme RAHMANI Dalila	Représentante des parents d'élèves	
Mme SAVIGNY Catherine	Représentante des parents d'élèves	
M LELEDIER Guillaume	Représentant des parents d'élèves	
MME SIN Wai Kan	Représentante des parents d'élèves	
DANON Mathys	Représentant des élèves	
GANI Dina	Représentante des élèves	
N'DIAYE Silvana	Représentante des élèves	
TOP Mamy Astou	Représentante des élèves	
M FERNANDEZ LOPEZ	Représentant des élèves	



	Nom - Prénom		Qualité	
	Titulaires	Suppléants	ou syndicat ou association ou classe	
<b>Equipe de direction de l'établissement</b>	M. DIOT Jean-Michel Monsieur AMOUROUX Donatien Monsieur GUERRAND Stéphane Mme VOGEL Annie Mme GHALI Lila		Proviseur Proviseur Adjoint Agent Comptable DDFPT Conseiller Principal d'Education	
<b>Représentant de la collectivité de rattachement</b>	M. NARANCITCH Camille Mme TREMEL Emmanuelle	Madame PIEL Alexandra Mme BAKI Gisèle	Conseillers Régionaux	
<b>Représentant de la Commune (groupement de communes)</b>	Mme CASTELNAU Caroline M. MABIRE Arnaud	Mme LEON Patricia M. ERRAMMACH Youssef	Conseillers municipaux Représentants de l'Agglo	
<b>Personnalité(s) qualifiée(s)</b>	M DELANOE Laurent		Directeur du conservatoire d'EPN	
<b>Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation</b>	Mme LAGOUANELLE Cécile M. GAUDRE Benjamin Mme ESPINASSE Claire Mme FOSSEY Alexandra M. CARETTE Olivier Mme GHINASSI Annamaria Mme CARIDROIT Tiphanie	M. PEREZ Matthias M. CATTAN Thierry Mme BOUTTIER Catherine Mme LEGROS Marion Mme POSTEC Viviane M. BOURGEAIS Bruno M. WOZNY François	ALTER BRIAND	
<b>Représentant des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service</b>	Mme LECLERC Karine Mme BARGE Maryline Mme DELABARRE Sophie	Mme POREE Béatrice Mme DE VRIESE Magalie Mme DELAHAYE Mylène	LISTE INDEPENDANTE	
<b>Représentant des parents d'élèves</b>	M LEVEQUE Denis M. DAVOUST Jacques Mme ROSSIGNOL Corinne  Mme DARRAIDOU-BRIDEL Corinne M. BARRAULT Olivier	M LELEDIER Guillaume M. JEAN-PIERRE Frédéric Mme RAHMANI Dalila  Mme SAVIGNY Catherine Mme SIN Wai Kan	PEEP  FCPE	
<b>Représentant des élèves</b>	AZEROUAL Douaa BAH Adama Cira DIA Fatimata GONZALEZ-ZUNINO Gabriel GROGNET Méлина	TTGF TC TF TA SAM2A	DANON Mathys GANI Dina N'DIAYE Silvana FERNANDEZ LOPEZ Esteban TOP Mamy Astou	TMERC2 TG 2H TC SAM 1
<b>TOTAUX</b>	30			



**COMMISSION PERMANENTE ANNEE 2022-2023  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE**

REPRESENTANTS	Lycée général et technologique			
	Titulaires	Suppléants	Qualité	Emargement
<b>Equipe de Direction de l'établissement</b>	3 M. DIOT Jean-Michel M. AMOUROUX Donatien M. GUERRAND Stéphane		Proviseur Proviseur-Adjoint Agent comptable	
<b>Représentant de la Collectivité de Rattachement</b>	1 Mme TREMEL Emmanuelle	M. NARANCITCH Camille	Conseillers Régionaux	
<b>Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation</b>	3 LAGOUANELLE Cécile GAUDRE Benjamin FOSSEY Alexandra	3 CATTAN Thierry ESPINASSE Claire BOURGEAIS Bruno	ALTER BRIAND	
<b>Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service</b>	Mme BARGE Maryline	Mme POREE Béatrice	LISTE D'UNION	
<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	M. LEVEQUE Denis DARRAIDOU-BRIDEL Corinne	M DAVOUST Jacques BARRAULT Olivier	PEEP FCPE	
<b>Représentants des élèves</b>	2 BAH Adama Cira TC GONZALEZ-ZUNINO Gabriel TA	2 GANI Dina TG FERNANDEZ LOPEZ Esteban TC		

**COMMISSION EDUCATIVE**  
Année scolaire 2022 - 2023

**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE**

<b>REPRESENTANTS</b>	<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>	<b>Qualité</b>
<b>Equipe de Direction de l'établissement</b>	M. DIOT Jean-Michel OU M. AMOUROUX Donatien M. GUERRAND Stéphane		Proviseur  Proviseur-Adjoint Agent comptable
<b>Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation</b>	1  X		ALTER BRIAND
<b>Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service</b>	0		
<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	2 M. LEVEQUE Denis Mme DARRAIDOU-BRIDEL Corinne	2 M. LELEDIER Guillaume Mme SIN Wai Kan	PEEP FCPE
<b>Représentants des élèves</b>	0		

**CONSEIL DE DISCIPLINE  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE  
Année 2022-2023**

REPRESENTANTS	Lycée général et technologique			
	Titulaires	Suppléants	Qualité	Emargement
<b>Equipe de Direction de l'établissement</b>	4 M. DIOT Jean-Michel M. AMOUROUX Donatien M. GUERRAND Stéphane Mme GHALI Lila		Proviseur Proviseur-Adjoint Agent Comptable Conseillère Principale d'Education	
<b>Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation</b>	4 PEREZ Matthias CARETTE Olivier CARIDROIT Tiphanie GHINASSI Annamaria	4 LEGROS Marion FOSSEY Alexandra POSTEC Viviane BOUQUIER Catherine	ALTER BRIAND	
<b>Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service</b>	1 Mme DELAHAYE Mylène	1 Mme BARGE Maryline	Liste d'union	
<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	2 LEVEQUE Denis DARRAIDOU-BRIDEL Corinne	2 LELEDIER Guillaume SIN Wai Kan	PEEP FCPE	
<b>Représentants des élèves</b>	3 KAFURI SANCHEZ Alexia 1A N'DIAYE Fatimata TF SYLLA Abdoulaye 2F	3 PETIT-MEYZENQ Colynne 1A QARBAA Soukayna 2G BASSE Baïdy LP2MRC1		

**COMMISSION D'APPEL D'OFFRES**  
**Année scolaire 2022/2023**

**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ET  
LYCEE PROFESSIONNEL**

REPRESENTANTS	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE & LYCEE PROFESSIONNEL			
	Titulaires	Qualité	Suppléants	Qualité
<b>Equipe de Direction de l'établissement</b>	M. DIOT Jean-Michel M. GUERRAND Stéphane			Proviseur Agent Comptable
<b>Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation*</b>	LGT HERMELINE Albina LP /			
<b>Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service</b>	Mme POREE Béatrice		Mme DELABARRE Sophie	
<b>Représentants des Parents d'élèves**</b>	LGT X LP X	PEEP ou FCPE  PEEP ou FCPE		X
<b>Représentants des élèves</b>	LGT KEITA Assa 1STMG3 LP /		LGT NDIAYE Abdoulaye 1STMG3 LP /	

\* En commission d'appel d'offre un représentant des personnels d'enseignement et d'éducation sera titulaire tous les 2 ans + 1 personnel d'enseignement LP

\*\*En commission d'appel d'offre un parent FCPE sera titulaire tous les 2 ans, en alternance avec un parent PEEP + 1 représentant parents d'élèves LP en alternance FCPE/PEEP

**Composition Commission RESTAURATION  
Année scolaire 2022-2023**

**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ET PROFESSIONNEL  
ARISTIDE BRIAND - EVREUX**

	<b>Nom - Prénom</b>	<b>Qualité</b>
	<b>Titulaires</b>	<b>ou syndicat ou association ou classe</b>
<b>Equipe de direction de l'établissement</b>	M. DIOT Jean-Michel M. GUERRAND Stéphane Mme LE RALL Armelle Mme BENAMMOU Laïla	Proviseur Agent Comptable CPE CPE
<b>Représentant personnels du service restauration</b>	M. ALLAIN David M. KELLAS Rachid	Chef de cuisine Cuisinier
<b>Représentant des personnels d'enseignement et d'éducation</b>	LGT BOULET Guillaume / LP BEGRAND Olivier Mme ORDONNEZ	ALTER BRIAND  Liste indépendante
<b>Représentant des personnels administratifs</b>	Mme DEVRIESE Magalie  Mme DELABARRE Sandrine	Personnels administratifs Au service intendance
<b>Représentant des parents d'élèves</b>	LGT LEVEQUE Denis DARRAIDOU-BRIDEL Corinne  LP GIFFAUT Sandrine DUBRUNFAUT Nathalie	PEEP FCPE  PEEP FCPE
<b>Représentant des élèves</b>	GIGON Virgil KEITA Assa LEMIRE Sandrine	TH 1STMG3 LP1BPCV1
<b>TOTAUX</b>	17	

**COMMISSION D'HYGIENE ET DE SECURITE**  
**Année scolaire 2022- 2023**  
**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ET**  
**LYCEE PROFESSIONNEL**

REPRESENTANTS	Lycée Général et Technologique & Lycée Professionnel			
	Titulaires	Suppléants	Qualité	Emargement
<b>Equipe de Direction de l'établissement</b>	M. DIOT Jean-Michel M AMOUROUX Donatien M. VAILLANT Antoine M. GUERRAND Stéphane Mme GHALI Lila Mme BENAMMOU Laïla Mme VOGEL Annie Mme QUENEUILLE Catherine		Proviseur Proviseur-Adjoint LGT Proviseur-Adjoint LP Agent comptable C.P.E LGT C.P.E LP DDFPT LGT DDFPT LP	
<b>Représentants de la collectivité de rattachement</b>	1 Mme TREMEL Emmanuelle	M. NARANCITCH Camille		
<b>Représentant de la commune</b>	x			
<b>Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation</b>	LGT GAUDRE Benjamin FOSSEY Alexandra  LP M. BACHELET Alexandre Mme LEMOULANT Florence	LGT JULIEN Jean /  LP M. BEGRAND Olivier Mme HOTTOT Alexia	ALTER BRIAND   LISTE INDEPENDANTE	
<b>Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service</b>	2  Mme BARGE Maryline Mme DELABARRE Sophie	  Mme POREE Béatrice Mme DE -DEVRIESE Magalie		
<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	LGT DAVOUST Jacques DARRAIDOU-BRIDEL Corinne  LP BRENNETOT Philippe BUSSY Mélanie	LGT ROSSIGNOL Corinne BARRAULT Olivier  LP BOUCHER Fanny DUBRUNFAUT Nathalie	PEEP FCPE  PEEP FCPE	
<b>Représentants des élèves</b>	2 par établissement  LGT - LP DIA Fatimata TF LEMIRE Sandrine LP1BPCV1	LGT - LP N'DIAYE Silvana 2H LEFEVRE Tom LP1BPCV1		
<b>Infirmières</b>	Mme GRIMAULT Nadine Mme BENTATA Josepha	/		
<b>ACMO</b>	Mme DANGER Martine	/		
<b>Inspecteur d'Hygiène et Sécurité</b>	M. BOURDONNET Xavier			
<b>Médecin Conseiller Technique du Recteur</b>	Mme BAUDE Claire	/		
<b>Inspecteur du Travail</b>		/		

**COMITE D'EDUCATION  
A LA SANTE ET A LA CITOYENNETE  
Année scolaire 2022 – 2023**

**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE ET  
LYCEE PROFESSIONNEL**

REPRESENTANTS	Lycée général et technologique & Lycée Professionnel		
	Titulaires	Suppléants	Qualité
<b>Equipe de Direction de l'établissement</b>	M. DIOT Jean-Michel M AMOUROUX Donatien M. VAILLANT Antoine M. GUERRAND Stéphane Mme VOGEL Annie Mme QUENEUILLE Catherine Mme GHALI Lila Mme BENAMMOU Laïla		Proviseur Proviseur-Adjoint LGT Proviseur-Adjoint LP Agent comptable DDFPT LGT DDFPT LP C.P.E LGT C.P.E LP
<b>Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation</b>	2 par établissement  LGT LANDRAIN Anthony BRUN COTTAN Hélène  LP Mme LAMY-DIONIS Emmanuelle Mme GUITTEAU Céline	LGT ESPINASSE Claire /  LP Mme TRAORE Aminata Mme CAUCHOIS Hélène	ALTER BRIAND  LISTE INDEPENDANTE
<b>Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service</b>	2  DELABARRE Sophie  LECLERC Karine	DE VRIESE Magalie  POREE Béatrice	
<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	2 par établissement  LGT DAVOUST Jacques Mme SCHMEYER Valérie  LP GIFFAUT Sandrine DUBRUNFAUT Nathalie	2 par établissement  LGT LELEDIER Guillaume Mme SIN Wai Kan  LP BRENNETOT Philippe BUSSY Mélanie	PEEP FCPE  PEEP FCPE
<b>Représentants des élèves</b>	2 par établissement  LGT -LP DETHAN Lily-Rose 2A FALADE Ayomide 1D KAFURI SANCHEZ Alexia 1A ZAHOUANI-HAMDIA Wysssem LPTMS	2 par établissement  LGT-LP METAYER Lise 2A MUKOKO Chimi Rihanna 1D PETIT-MEYZENQ Colynne 1A LEVELEUX Candice LPTMS	
<b>Infirmières</b>	Mme GRIMAUULT Nadine Mme BENTATA Josepha		
<b>Assistants Sociaux</b>	/		



**CONSEIL DE LA VIE LYCENNE**  
Année scolaire 2022/2023

**LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE  
ET LYCEE PROFESSIONNEL**

REPRESENTANTS	Titulaires	Suppléants	Qualité
<b>Equipe de Direction de l'établissement</b>	M. DIOT Jean-Michel OU M. AMOUROUX Donatien M. GUERRAND Stéphane		Proviseur  Proviseur-Adjoint Agent comptable
<b>Représentants des Personnels d'enseignement et d'éducation</b>	5 LEGROS Marion FRANCOIS Sophie LESAGE Marie ORDONEZ Mélanie JANAS Jessica	CATTAN Thierry  JEANNE Christelle LUBAT Arnaud	ALTER BRIAND  LISTE INDEPENDANTE
<b>Représentants des personnels administratifs, sociaux, de santé, techniques, ouvriers et de service</b>	3 Mme DE VRIESE Magalie Mme DELAHAYE Mylène Mme POREE Béatrice	Mme BARGE Maryline Mme DELABARRE Sophie Mme LECLERC Karine	LISTE UNION
<b>Représentants des Parents d'élèves</b>	4 LGT BUCHET Leslie DAVOUST Jacques LP DUBRUNFAUT Nathalie LEFEVRE Christine	4 LGT SAVIGNY Catherine LEVEQUE Denis LP BUSSY Mélanie BRENNETOT Philippe	FCPE PEEP  FCPE PEEP
<b>Représentants des élèves</b>	10 <i>Elus pour un an</i> AZEROUAL Douaa TTGF GANI Dina TG GONZALEZ-ZUMINO Gabriel TA PARIETTI Andgelina TTGF YANDARBIEV Rayana LPAGORA  <i>Elus pour 2 ans</i> DIA Fatimata TF GIGON Virgil TH KEITA Assa 1STMG 3 LEMIRE Sandrine LP1BPCV1 VEZIN Lenny LP1BPCV2	<i>Elus pour un an</i> DANON Mathys TMERC 2 BAH Adama Cira TC FERNANDEZ LOPEZ Esteban TC BUCAILLE Tom 1STMG1 FRAHI Soumiya LPAGORA  <i>Elus pour 2 ans</i> N'DIAYE Silvana 2H PETIT-MEYZENQ Colynne 1A NDIAYE Abdoulaye 1STMG3 LEFEVRE Tom LP1BPCV1 LE MOUPELLIC Maxence LP1BPCV2	Vice-Présidente du CVL